



SERVICE COMMUN DE
FORMATION CONTINUE

FACULTE DE MÉDECINE

CALENDRIER

De septembre 2010
à juin 2011

DURÉE

168 heures de cours
Modules de 2 jours
Soutenance de mémoire
en septembre 2011

COUT DE LA FORMATION

Frais de formation :
2520 €
Droits d'inscription* :
235,57 €

(Financement possible
dans le cadre du plan
de formation, du CIF,
du DIF...)

*tarifs 2010-2011

CONTACT

Collaboratrice du Coordi-
nateur pédagogique
M.P. PÉLACHAUD
Hôpital J. Verdier (AP-HP)
01 48 02 60 60
mp.pelachaud@jvr.
aphp.fr

SERVICE COMMUN DE
FORMATION CONTINUE

01 42 86 22 30
du.santementale@scfc.
parisdescartes.fr

Diplôme d'Université

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL EN MILIEU HOSPITALIER

Prévention et maîtrise des risques professionnels
2010/2011

Formation agréée FMC



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES :

Dominique CHOUDAT (Université Paris Descartes)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Claude GOZLAN (AP-HP)

En partenariat avec l'Association Nationale de Médecine du Travail
et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux (ANMTEPH)
Président Dr Lionel SCTRICK

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de mener des actions de prévention et d'évaluation des risques professionnels dans leur établissement, en collaboration avec les différents professionnels concernés.

Ils auront amélioré leurs connaissances médicales, techniques et organisationnelles, et pourront se positionner efficacement dans le dispositif hospitalier de santé et de sécurité au travail.

PUBLICS

Cette formation s'adresse :

- Aux professionnels du champ de la santé et de la sécurité au travail exerçant dans les établissements hospitaliers publics (services de santé au travail, CHSCT, chargés des conditions de travail, DRH, cadres formateurs)
- Aux professionnels des établissements hospitaliers publics souhaitant exercer en santé et sécurité au travail

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats devront justifier d'un niveau d'études Bac + 2, ou d'au moins deux années d'expérience professionnelle. L'admission sera prononcée sur examen d'un dossier, éventuellement prolongé par un entretien.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Législation, structure et responsabilité
- Évaluation des risques biologiques, physiques, chimiques, psychiques liés au travail
- Epidémiologie et surveillance
- Maladies professionnelles (le risque amiante, cancer, santé mentale, addictions, allergies, troubles musculo-squelettiques, maladies infectieuses)
- Thèmes spécifiques (vaccinations, sommeil et travail, violences, rayonnements ionisants, travail et grossesse)
- Méthodologie de projet
- Les apports sont théoriques et pratiques ; la pédagogie est interactive ; la formation est validée par l'assiduité du stagiaire, l'évaluation des connaissances et par la présentation d'un projet de prévention sous forme d'un mémoire